

■ **DRYDEN BANK SA**, à Genève, CH-660-0633002-2 (FOSC du 31.05.2005, p. 7). Les pouvoirs de Jin Ouvrard Zhe, Bootsmann Gunda et Vuille Senziani Neselamar sont radiés. Schoechlin Marilyn, jusqu'ici sous-directrice, continue à signer collectivement à deux. Procuration collective à deux a été conférée à Montanaro Jimenez Laetitia, de et à Savigny, et Taillard Elham, de Grande-Bretagne, à Carouge.

Journal no 9892 du 12.08.2005
(02979110 / CH-660.0.633.002-2)